

dustrie du textile, l'industrie du bois et l'industrie de la pâte et du papier. Dans l'entre-temps, il ne sied pas que nous refusions aux chômeurs ce à quoi ils ont droit, notamment un revenu convenable aux frais du gouvernement, car s'ils sont au chômage, c'est pour des raisons indépendantes de leur volonté. Il est temps que l'on cesse de parler uniquement d'abus car ce programme ne fait pas l'objet d'abus.

A ceux qui m'accuseraient de tolérer des abus, je signale qu'en 1969 déjà j'ai stigmatisé les abus en termes clairs. C'est cette année-là que j'ai fait insérer dans la presse une série d'annonces avertissant la population contre les abus, et en expliquant les conséquences. Ces annonces disaient notamment que toute personne touchant des prestations de façon frauduleuse vole en réalité les autres travailleurs. De plus, les annonces soulignaient le caractère délictueux de pareille fraude. Or quelle fut la réaction? Dalton Camp émule canadien de Zane Grey, selon lequel le soleil se coucherait sur la scène nationale écrivit un article. Que disait-il au juste dans cette analyse? Il me rappelle combien il est facile de devenir réactionnaire lorsqu'on traite avec ses semblables. Il m'a donc pris à parti au sujet de ces annonces et il avait dans une certaine mesure raison. Je cite un extrait de son article du 19 janvier 1970:

J'estime qu'on a le devoir de souligner que le premier ministre a dernièrement relevé la condition des chômeurs; ils ne restent plus à ne rien faire, au contraire. Ils luttent contre l'inflation. Rarement dans notre histoire autant de personnes ont dû autant à autant de gens.

Churchill avait également parlé ainsi. Peut-être que Dalton Camp avait également rédigé ses discours.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Mackasey: L'article continue ainsi:

Cela ne va pas finir ici. La masse silencieuse et presque invisible des sans emploi ne lutte pas seulement contre l'inflation, elle doit être également remarquée et mise en avant par son amie, («Si vous ne travaillez pour personne, nous travaillons pour vous»), la Commission d'assurance-chômage, qui a déclaré au pays, dans une annonce qui couvrirait une demie page, que certains des chômeurs «trichent volontairement».

C'est ce qui a été dit pendant toute la campagne électorale.

Ainsi, le gouvernement canadien confirme ce dont certains se doutent depuis longtemps—qu'il est grand temps que quelqu'un essaye de faire du pauvre et du malheureux un homme honnête. Comme le reste d'entre nous.

Voilà la note de sarcasme, bien méritée d'ailleurs. Il continue en disant:

Franchement, je suis sidéré par la stratégie. Peut-être la Commission d'assurance-chômage a-t-elle été débordée par le nombre de tricheurs. Peut-être que le nombre des Canadiens chômeurs, paresseux et ingénieux qui trompent la commission se multiplie au point de devenir une véritable épidémie. Et peut-être que la manière efficace d'étouffer un tel scandale national est de lancer une campagne publicitaire qui, je regrette de le dire, ne vise que ceux qui ne la liront pas et consacrent les préjugés de nombreuses personnes qui la liront.

Ce que je veux dire, monsieur l'Orateur, c'est que cela entraîne Dalton Camp à réagir. Il déclare ensuite qu'il s'inquiète de voir ces abus se répandre si nous nous attaquons aux impuissants. L'article continue ainsi:

Une journée en cour pour qui?

On pense aux vieillards pensionnés, ou aux anciens combattants, ou aux enfants qui ravagent le fonds d'allocations à la jeunesse. Plus tard—beaucoup plus tard—lanceront-ils une campagne publicitaire nationale de promesses de rétribution pour les entrepreneurs en réparations de porte-avions, ou les promoteurs de produits qui ne valent rien, ou les propriétaires sans scrupules

Loi sur l'assurance-chômage

ou les voleurs corporatifs qui soutirent aux innocents les épargnes de leur vie?

C'étaient les propos de Dalton Camp en 1969. Les députés aimeraient-ils entendre ce qu'il a dit en 1972?

Des voix: Oui.

L'hon. M. Mackasey: Après avoir parlé de la fuite d'un document, M. Camp s'attaque aux abus de l'assurance-chômage et se plaint de ce qu'il est trop facile de retirer de l'assurance-chômage. Il appuie Reuben Baetz qui dit que personne ne devrait retirer de l'assurance-chômage à moins d'avoir travaillé pendant 20 semaines. M. Camp se plaint de ce que le coût du programme est astronomique et soutient que nous devrions réduire le nombre de prestataires en rendant l'admissibilité plus difficile. Je cite son article:

Si on fait un retour en arrière, on se souviendra que Robert Stanfield avait dit il y a de nombreuses semaines à peu près ce que Baetz a dit dernièrement, bien que l'estimation de Stanfield du coût de cette folie de la politique du gouvernement se soit avérée conservatrice. 2.2 milliards de dollars. Est-ce assez fort?

Quelle folie? Est-ce de la folie que le gouvernement doit assurer un revenu décent aux chômeurs de ce pays qui sont sans emploi malgré eux? Est-ce la folie du gouvernement libéral à laquelle Dalton Camp s'oppose soudainement? Pourquoi s'y oppose-t-il? Dans cet article, il poursuit en signalant qu'il s'y oppose parce que l'assurance-chômage calme les pauvres, supprimant ainsi le problème du chômage comme point électoral. C'est ce qui tracassait Zane Grey II, rien de plus, rien de moins, à savoir que l'assurance-chômage assurait au moins un revenu suffisant aux chômeurs, qu'ils ne se préoccupaient pas outre mesure du chômage, qu'ils ne perdaient pas les pédales à cette idée et qu'ils n'étaient pas disposés à attendre que l'économie s'améliore du moment qu'ils avaient au moins assez pour payer le loyer et les épiceries. Cela n'était guère compatible avec les autres préoccupations et aux ambitions de M. Camp. Désormais pendant un certain temps, il lui faudra évidemment s'abstenir de parler du coucher de soleil national.

Je sais, monsieur l'Orateur, que j'ai dépassé mon temps de parole. Toutefois, l'heure du vote approche; ne perdons pas de vue que nous votons pour la continuation des versements de prestations d'assurance-chômage cette semaine et les semaines qui suivent ainsi que la suppression d'un article qui pourra périodiquement empêcher le gouvernement de s'acquitter de sa responsabilité principale soit de verser de l'assurance-chômage aux victimes involontaires d'une politique à laquelle ils ne peuvent rien.

Des voix: Bravo!

M. Hales: Monsieur l'Orateur, le député me permet-il de poser une question?

L'hon. M. Mackasey: Oui, monsieur l'Orateur.

M. Hales: Quand le gouvernement a jugé nécessaire de fixer dans la loi un plafond de 800 millions de dollars, le député était alors le ministre compétent. Moins de 18 mois plus tard, le député et son gouvernement recommandent la suppression de ce plafond. Pourquoi ce plafond était-il nécessaire en premier lieu et pourquoi veulent-ils maintenant le supprimer?

• (1540)

L'hon. M. Mackasey: Votre question est pertinente et elle a déjà été posée en comité aux fonctionnaires supérieurs. J'ai d'ailleurs essayé d'y répondre à l'étape de la